

Communiqué de presse

Maïsadour entame son redressement et accélère sa transformation vers des pratiques durables

Haut-Mauco, le 7 décembre 2021. À l'occasion de son Assemblée Générale annuelle dédiée au thème "Se transformer pour un monde durable", le Groupe Maïsadour a dressé un bilan constructif de son exercice 2020-2021. Maïsadour, dont le redressement est engagé, milite en faveur d'une transformation durable pour sécuriser l'activité de ses adhérents. La préservation et la création de nouvelles filières sont au programme pour allier performance économique et agriculture durable.

"Maïsadour mobilisé pour une croissance rentable"

Les trois épisodes successifs d'influenza aviaire sur les 5 dernières années, les conséquences de la pandémie et les aléas climatiques ont fortement impacté le monde agricole en France, comme à l'international. Dans ce contexte inédit, le Groupe coopératif landais clôture son exercice avec un chiffre d'affaires de 1,276 milliard d'euros.

Cet exercice est marqué par des crises exogènes (Covid, Influenza aviaire...), des volumes de récoltes en retrait de 30 %, des taux de change internationaux impactants pour la semence et des difficultés sur la filière canard. "La mobilisation de tous nos collaborateurs et la solidarité de nos différents bassins de production durant les crises sanitaires, nous ont permis d'assurer l'approvisionnement de nos agriculteurs et de nos clients sans interruption" a expliqué Michel Prugue, Président du Groupe.

Malgré ces difficultés, le Groupe s'est réjoui d'avoir réduit d'un tiers son endettement grâce notamment aux cessions d'activités opérées début 2021 (Aqualia, salaisons, ...) et de dérouler son plan stratégique MVVH « Rebond 2023 » conformément à ses prévisions. "Nous démarrons l'exercice 21-22 avec de belles perspectives en particulier autour des récoltes.", a détaillé Christophe Bonno, Directeur Général du Groupe depuis le 18 octobre, pour qui deux enjeux majeurs sont désormais sur la table : "l'avenir de la filière canard et la création de nouveaux débouchés pour répondre aux attentes des consommateurs et sécuriser les productions des agriculteurs" a-t-il conclu.

Alors que le pays est classé en "niveau élevé influenza aviaire", Michel Prugue s'est prononcé en défenseur des filières volailles et palmipèdes : "J'en appelle solennellement à la mobilisation de tous. La mise à l'abri n'est pas une remise en cause de l'élevage en plein air. C'est au contraire pour le défendre qu'il nous faut éviter une nouvelle crise. L'économie locale ne s'en remettrait pas." a-t-il insisté.

Une transformation concrète et engagée vers des pratiques durables

"Se transformer pour un monde durable", thème central de l'Assemblée Générale 2021, est désormais la ligne de conduite de la coopérative. Parmi les illustrations concrètes de cette transformation en action :

- + La création de Graines d'Alliance, **nouvelle filière soja 100 % Sud-Ouest**, portée par les coopératives Maïsadour et Vivadour, destinée à approvisionner le marché de la nutrition animale en tourteaux de soja local et sans OGM. Une nouvelle usine de traitement de soja local sera inaugurée à Saint-Sever en 2022. "C'est un projet 100% vertueux. L'utilisation de matières premières locales nous permet de réduire notre empreinte carbone et d'éviter d'importer du soja déforestant " a détaillé Jean-Louis Zwick, directeur du pôle agricole du Groupe.
- + La démarche agroécologique IDEAAL, démarche de progrès pour une agriculture durable engagée dès 2020, est une initiative collective et unique au sein du monde coopératif agricole. Elle recense les bonnes pratiques déjà en place chez les adhérents de la coopérative et leur propose des plans de progrès individuels et « surmesure » au service de la durabilité. À ce jour, 841 exploitations soit 77 000 hectares de surfaces agricoles utiles sont engagées dans cette démarche, "cela représente 70 % de notre surface de production" a détaillé Jean-Louis Zwick. "Œuvrer pour la transition agroécologique, c'est aussi savoir générer de la création de valeur sur le territoire et sécuriser nos agriculteurs avec des filières durables, comme en témoignent nos filières de maïs spéciaux que nous développons depuis de nombreuses années. À ce titre, nous sommes aujourd'hui le premier collecteur de maïs spéciaux durables en Europe avec nos maïs waxy et waxyPro " a précisé Jean-Louis Zwick.
- + Côté animal, pour répondre aux problématiques actuelles de la pêche et à la tendance à la hausse de consommation de poissons, Maïsadour expérimente l'aquaculture pour ses adhérents. "L'objectif est de développer une nouvelle activité d'élevage de truites françaises, qui constituerait de nouveaux débouchés pour nos agriculteurs" a expliqué Jean-Louis Zwick.
- + Parmi les autres projets au cœur de la transformation, l'accélération du développement de la **stratégie vente directe**. Après l'ouverture de magasins ruraux "En direct de nos producteurs" en 2018, Maïsadour a lancé, fin 2021, un nouveau réseau de franchisés autour d'un nouveau concept (épicerie, rôtisserie, restauration) de magasins 100 % Sud-Ouest : "L'Amour du terroir", implanté dans les grandes villes françaises. 6 boutiques verront le jour en 2022 sur le territoire français.

Sur la filière canard, Maïsadour a confirmé avoir ouvert des discussions entre son Pôle Gastronomie (MVVH) et Euralis Gastronomie autour des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits des filières canard à foie gras, saurisserie (poisson fumé) et boutiques de vente directe. « Ce projet doit permettre aux deux coopératives de faire émerger un acteur de premier plan capable de relever les défis de la transformation et de la revalorisation de la filière », a expliqué Eric Humblot, directeur du pôle gastronomie de Maïsadour. Ce rapprochement est sur la table de l'Autorité de la concurrence.

"Maïsadour souhaite préserver la rémunération de ses éleveurs "

L'enjeu pour Maïsadour est désormais d'allier production durable et performance économique des exploitations. Pour la coopérative, pour préserver la rémunération des éleveurs, l'impact de la flambée des coûts de production doit être répercutée aux consommateurs.

"Nous attendons du discernement car nos filières sont en danger. Aujourd'hui, les surcoûts de production ne sont pas répercutés sur nos tarifs, la rémunération des éleveurs est en baisse" insiste Michel Prugue. "La loi Egalim 2 qui vient d'être promulguée est une bonne nouvelle pour le monde agricole, mais il faut que les tarifs soient valorisés au plus vite", poursuit le Président du Groupe.

Engagé dans sa transformation, Maïsadour accélère donc désormais sur les projets garants de rentabilité mais aussi et surtout, garants de la durabilité du modèle. "Le modèle coopératif, dirigé par des agriculteurs, est un véritable atout pour accompagner de manière rapide les projets de transformation en cours et contribuer à faire du Groupe Maïsadour un acteur moteur de l'agroécologie" a précisé Christophe Bonno. Le prochain exercice doit marquer un pas de plus dans la démarche RSE du Groupe. "Nous avons entamé une démarche de labellisation Engagé RSE reconnue par l'AFNOR, un label de référence pour évaluer la maturité de l'ensemble de nos démarches et ainsi certifier nos engagements vers un monde durable", a-t-il conclu.



Télécharger les photos HD

Télécharger le rapport d'activité 2021

À propos du Groupe MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, qui place l'Homme et le Vivant au cœur de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot. Maïsadour compte aujourd'hui 5000 agriculteurs adhérents et 5200 salariés.

CONTACTS PRESSE

MAÏSADOUR

Service communication T. 05 58 05 43 32 presse@maisadour.com AGENCE PASSERELLES

Sophie Demaison & Camille Eridia T. 09 72 57 41 06 maisadour@passerelles.com